



# AVIS AU PUBLIC

## Circulation



<b>CHANTIER</b>	<b>RUE DE DIPPACH</b>
<b>PÉRIODE</b>	<b>DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025 DE 08:00 AU SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 À 18:00</b>



Il est porté à votre connaissance que des travaux de raccordement seront réalisés par la société Sogeroute S.à r.l. dans la rue de Dippach, du lundi 13 octobre 2025 de 08:00 au samedi 18 octobre 2025 à 18:00. À cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux.

- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N<sup>os</sup> 131,133,135,138 et 140 de la rue de Dippach ne sera pas garanti pendant la durée des travaux
- ▶ Les riverains concernés sont priés de sortir leurs voitures des garages, respectivement de les déplacer avant le début des travaux à 08:00
- ▶ L'arrêt de bus du ramassage scolaire dit « HUUSCHT », rue de Dippach, sera transféré à l'arrêt « QUEESCHHIEL », rue J.F.J d'Huart
- ▶ Une déviation sera mise en place par le chemin piétons entre la rue de Dippach et la Grévèlsbarrière qui sera réglementée par un feu tricolore

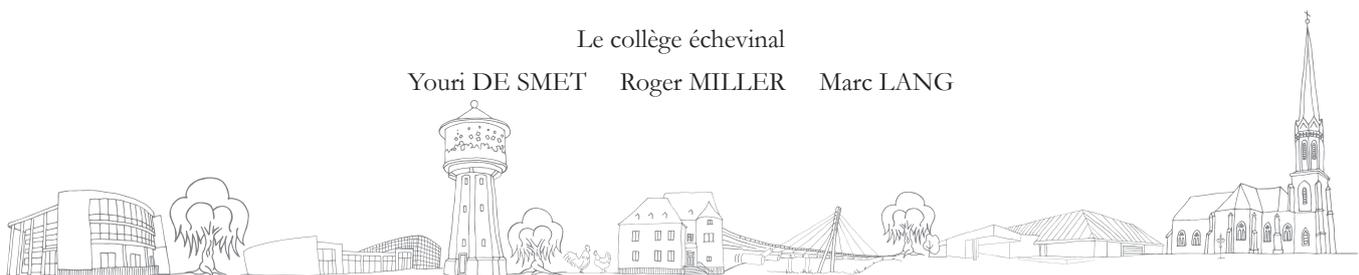
**IMPORTANT :** Les restrictions sont également valables pour les clients, fournisseurs ou entreprises chargées de travaux privés. Ceux-ci doivent être informés par les riverains concernés !

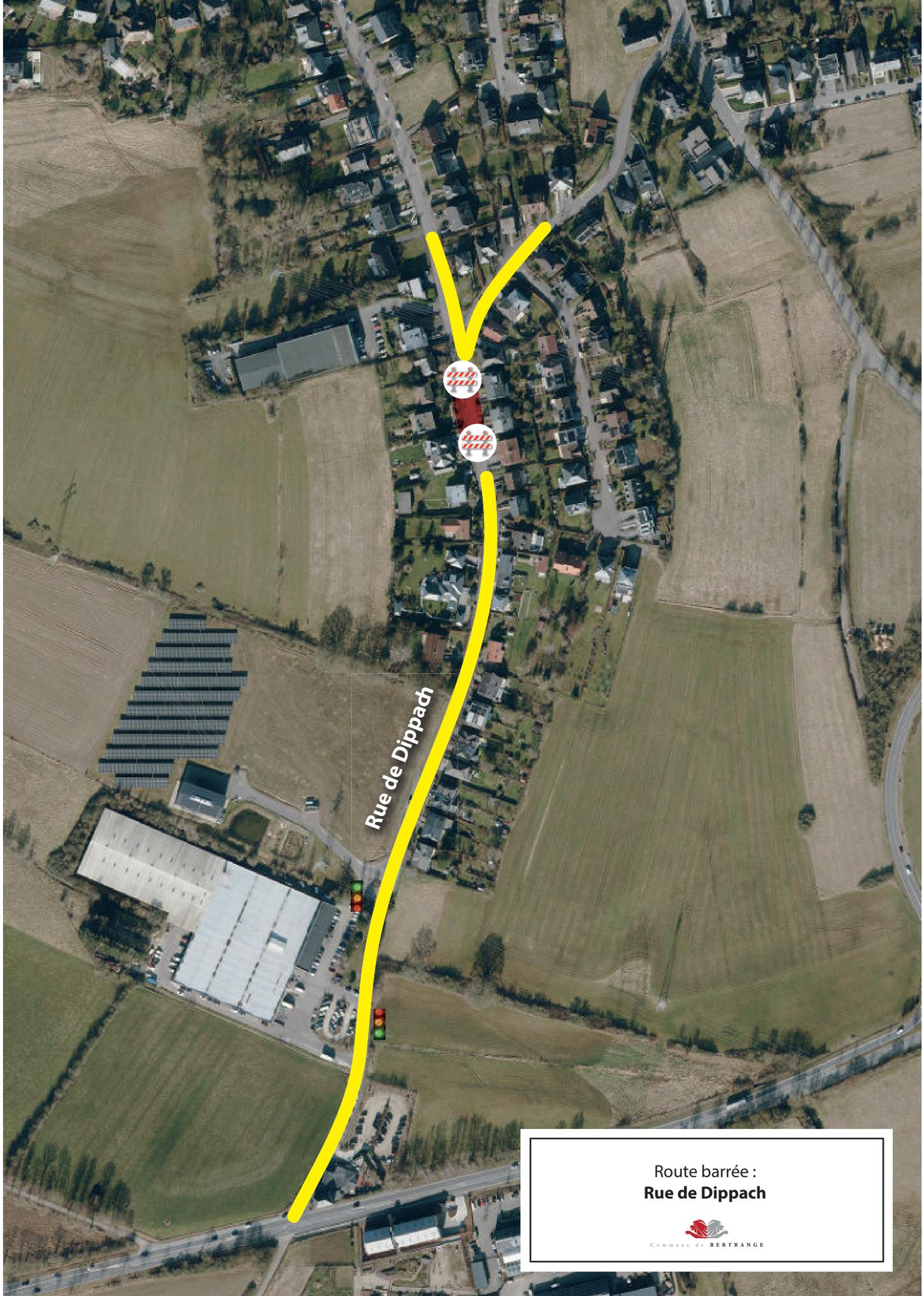
La commune se trouve dans l'impossibilité de proposer une autre déviation que celle consistant à ouvrir le chemin piétons entre la rue de Dippach et la Grévèlsbarrière, et à faire circuler les véhicules sur la N5. Compte tenu du trafic important sur cet axe, nous vous prions d'emprunter cette déviation avec la plus grande prudence afin de prévenir tout risque d'accident.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le collège échevinal

Youri DE SMET Roger MILLER Marc LANG





Rue de Dippach

Route barrée :  
**Rue de Dippach**



Commune de BERTRANGE